

# PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

• • ♦ • •

L'an deux mil dix-huit, le trois mai, le Conseil Municipal de la Commune du Porge, dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Martial ZANINETTI, 1<sup>er</sup> Adjoint, en vertu du pouvoir du Maire empêché, en date du 20 avril 2018.

**Présents** : M. Martial ZANINETTI • Mme Martine ANDRIEUX • M. Jean-Louis CORREIA • Mmes Annie FAURE • Martine DUBERNET • MM. Jean BABINOT • Jean-Pierre DEYRES • Jean-Claude MANDRON • Mme Christiane BROCHARD • M. Jean-Pierre SEGUIN • Mmes Bénédicte PITON • Sylvie LESUEUR • Sonia MEYRE • MM. Jean-Marie LABADIE • Didier DEYRES • Philippe PAQUIS • Mme Isabelle FORTIN.

**Pouvoirs** : M. Jésus VEIGA → pouvoir à M. Martial ZANINETTI • M. Alain PLESSIS → pouvoir à M. Jean-Louis CORREIA • M. Annick CAILLOT → pouvoir à Mme Christiane BROCHARD • M. Frédéric MOREAU → pouvoir à Mme Sonia MEYRE • M. Hélène PETIT → pouvoir à Mme Bénédicte PITON • M. Sophie BRANA → pouvoir à M. Philippe PAQUIS.

**Date de Convocation du Conseil Municipal** : 28 avril 2018.

**Nombre de Conseillers en Exercice** : 23.

Mme Sonia MEYRE a été désignée Secrétaire de Séance.

• • • • •

## **PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE SÉANCE**

Le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 9 avril 2018 est approuvé à l'unanimité.

### **N° 18-047. VENTE DE BOIS EN FORÊT COMMUNALE 2018**

Ayant entendu le détail et les caractéristiques des lots et des parcelles concernées, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés,

**DÉCIDE**           ▸ de mettre en vente du bois de pin maritime sur pied au volume, après cubage et martelage en régie directe :

#### **Lot A : Coupe rase « Réservoir de Lescourasse »**

Parcelle 66 contenant 1 105 pins.

Volume unitaire : 1,22 m<sup>3</sup>. Volume présumé sur écorce : 1 349 m<sup>3</sup>.

#### **Lot B : Coupe rase « Au sud de la Lède du grand Lédon »**

Parcelle 81 contenant 1 056 pins.

Volume unitaire : 1,37 m<sup>3</sup>. Volume présumé sur écorce : 1 454 m<sup>3</sup>.

#### **Lot C : Coupe rase « Au sud de la ligne de série de la dune de Langouarde »**

Parcelle 61 contenant 1 158 pins.

Volume unitaire : 1,25 m<sup>3</sup>. Volume présumé sur écorce : 1 450 m<sup>3</sup>.

**Lot D : Coupe rase « Au sud du garde-feu n° 73 »**

Parcelle 77 contenant 734 pins.

Volume unitaire : 1,30 m<sup>3</sup>. Volume présumé sur écorce : 955 m<sup>3</sup>.

**Lot E : Coupe rase « Au nord de la dune du Pas du Bouc »**

Parcelle 82 contenant 973 pins.

Volume unitaire : 1,65 m<sup>3</sup>. Volume présumé sur écorce : 1 611 m<sup>3</sup>.

**Lot F: Coupe rase « Piste DFCI n° 38 bordure Est »**

Parcelle 65 contenant 1 330 pins.

Volume unitaire : 1,07 m<sup>3</sup>. Volume présumé sur écorce : 1 418 m<sup>3</sup>.

**Lot G : Coupe rase « Ligne de série Sud »**

Parcelle 64 contenant 904 pins.

Volume unitaire : 0,91 m<sup>3</sup>. Volume présumé sur écorce : 819 m<sup>3</sup>.

**Lot H: Coupe rase « Au sud de la ligne de série »**

Parcelle 63 contenant 1 132 pins.

Volume unitaire : 1,45 m<sup>3</sup>. Volume présumé sur écorce : 1 643 m<sup>3</sup>.

**Lot I : Coupe rase « Au sud de la ligne du Passillon »**

Parcelle 94 contenant 533 pins.

Volume unitaire : 1,60 m<sup>3</sup>. Volume présumé sur écorce : 858 m<sup>3</sup>.

**Lot J : Coupe rase « Au Nord de la ligne de série »**

Parcelle 62 contenant 1 247 pins.

Volume unitaire : 0,77 m<sup>3</sup>. Volume présumé sur écorce : 955 m<sup>3</sup>.

**Lot K : Coupe rase « Piste DFCI n° 38, au Nord du garde-feu 74 »**

Parcelle 78 contenant 986 pins.

Volume unitaire : 0,98 m<sup>3</sup>. Volume présumé sur écorce : 971 m<sup>3</sup>.

**PRÉCISE** que la vente aura lieu sous forme d'appel d'offres par soumissions cachetées remises lors de la vente publique. Les lots ne seront attribués que s'ils atteignent ou dépassent le prix fixé par la commission d'adjudication.

**ARRÊTE** le cahier des charges qui définit notamment les conditions de paiement, les délais d'exploitation, les contraintes liées à la remise en état des chemins et pistes après le débardage.

**AUTORISE** M. le Maire ou son représentant à signer les actes d'engagements par lots séparés, sur les montants retenus lors de la vente.

Les recettes seront portées sur le Budget « Bois et Forêt » exercice comptable 2018 et suivants.

M. Philippe PAQUIS demande quand la vente est prévue. M. Jean-Pierre DEYRES lui répond qu'elle aura lieu sans doute en juin, la date n'étant pas encore fixée. M. Philippe PAQUIS demande pourquoi la délibération est si urgente. M. Jean-Pierre DEYRES indique que le plan de gestion se termine en 2018 et que la vente de bois doit être autorisée par la Préfecture. Une première vente importante est prévue en juin puis une seconde, éventuellement en fin d'année. Cela contribuera au financement de la nouvelle caserne des pompiers.

M. Didier DEYRES demande pour quel montant est estimée la vente. M. Jean-Pierre DEYRES l'estime entre 500 000 € et 550 000 €.

## QUESTIONS DIVERSES

M. Philippe PAQUIS évoque les questions posées lors de la réunion du Conseil Municipal du 9 avril dernier.

A la question sur le montant de 40 000 € lié à la restructuration du Plan Plage, M. Martial ZANINETTI indique qu'il s'agit des modulaires.

A la question sur le coût de l'école, Mme Annie FAURE informe d'un montant de 2 487 325,61 € TTC, travaux et honoraires compris. M. Martial ZANINETTI rappelle qu'un montant de 1 200 000 € a été consacré à l'extension du restaurant scolaire peu avant. Concernant le détail des frais d'études et de mobilier, M. Philippe PAQUIS a trouvé les éléments.

S'agissant le coût du recensement, Mme Annie FAURE donne les chiffres suivants, en coût net :

. en 2012 : 4 agents : 4 073 €,

. en 2017 : 5 agents : 8 967 € (plus important, car 1 agent en plus, plus d'habitants et moins de subventions).

M. Philippe PAQUIS réitère sa demande concernant la liste des subventions qui n'ont pas été perçues. Elle lui sera présentée à la prochaine séance du Conseil Municipal.

M. Philippe PAQUIS demande quelle association est support pour la Fête du 13 Juillet. Mme Bénédicte PITON l'informe qu'il s'agit de la Pétanque Porgeaise. La subvention exceptionnelle fera l'objet d'une délibération à la prochaine réunion du Conseil Municipal.

M. Philippe PAQUIS demande des éclaircissements sur la fermeture des accès plage Cantine Nord et La Jenny. M. Martial ZANINETTI précise que ces accès ne seront fermés qu'en cas de risque sévère d'incendie.

Intervention de M. Didier DEYRES :

« Je souhaite remercier M. le Maire et le Conseil Municipal pour m'avoir admis au Comité Consultatif « Environnement » avec l'Agenda 21 deuxième phase, le « Plan Plage » et surtout le « PLU ».

Ces réunions ont été très fructueuses, elles montrent l'implication des citoyens et je souhaiterais en faire part ce soir. Dans ces comités, une dizaine de personnes est réunie autour de la table du Conseil pour leur présenter l'avancée des dossiers et éventuellement poser quelques questions.

En tant qu'élu et représentant des citoyens porgeais, je trouve dommage que les personnes désignées de ces comités ne soient pas plus impliquées et intégrées dans les choix d'orientation à développer dans notre village pour les années à venir. En effet, l'information c'est bien mais la participation citoyenne, j'en suis convaincu, c'est mieux si elle est constructive et au final représente une large majorité de gens heureux et considérés autour des projets d'avenir qu'ils souhaiteraient voir le jour.

## NUMÉROTATION DÉLIBÉRATIONS

N° 18-047	Vente de bois en forêt communale 2018
-----------	---------------------------------------

**SIGNATURES DU PROCÈS-VERBAL PAR LES ÉLUS**

<b>Prénom . Nom</b>	<b>Présence</b>	<b>Pouvoir</b>	<b>Signature</b>
Jésus VEIGA	-	Martial ZANINETTI	
Martial ZANINETTI	X		
Martine ANDRIEUX	X		
Jean-Louis CORREIA	X		
Annie FAURE	X		
Alain PLESSIS	-	Jean-Louis CORREIA	
Martine DUBERNET	X		
Jean BABINOT	X		
Jean-Pierre DEYRES	X		
Annick CAILLOT	-	Christiane BROCHARD	
Jean-Claude MANDRON	X		
Christiane BROCHARD	X		
Jean-Pierre SEGUIN	X		
Frédéric MOREAU	-	Sonia MEYRE	
Bénédicte PITON	X		

Sylvie LESUEUR	X		
Sonia MEYRE	X		
Hélène PETIT	-	Bénédicte PITON	
Jean-Marie LABADIE	X		
Didier DEYRES	X		
Sophie BRANA	.	Philippe PAQUIS	
Philippe PAQUIS	X		
Isabelle FORTIN	X		